



Loys Carrier
Président

AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 10 mars 2026

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 MARS 2026

PRÉSENTS : L. CARRIER, B. CHOGNE, T. DARPIN, R. FRADIN, J. MICHALLAT, J.P. RAY, C. ROUX, H. TOCQUARD, F. VOUTA

EXCUSÉS : R. BARRET, B. BECOUZE, D. GALANT, L. MONTAGNAC, Y. RUNAVOT

INVITÉ : Y. DROUIN

Sécurité des vols ULM :

Une mesure, applicable à l'ULM dans notre aéroclub, établit maintenant que pour utiliser le FK9 après une période de 4 mois sans avoir volé sur cet appareil, il faudra prendre contact avec l'instructeur qui, avec ou sans vol de contrôle en fonction de sa connaissance du pilote, accordera l'autorisation de vol.

Sécurité des vols DR400 :

Seuls comptent les vols effectués sur le F.GNNS pour déterminer la période des «4 mois sans voler».

Le DR400 a connu un dysfonctionnement électrique donnant lieu à une «recherche de panne» qui a sans doute abouti mais cette réparation reste surveillée pour lever tout doute quant à une panne intermittente difficile à reproduire et donc à traiter ; toutefois l'avion a reçu son autorisation pour remise en service -APRS- de la part de l'atelier qui le gère et est, bien sûr, fiable.

Entretien et interventions sur le FK9 :

Ces tâches sont exclusivement réalisées par Claude Roux et Bruno Bécouze qui ont été désignés à cet effet par le Conseil et le processus de réparation ou de commande de réparation passe obligatoirement par eux.

Claude Roux informe qu'il souhaite être remplacé dans cette activité mais continuera jusqu'à l'arrivée d'un successeur.

Sortie-club aérienne :

Une sortie réunissant les appareils de l'aéroclub et d'autres privés sera proposée avec des réunions avec les instructeurs pour préparer la navigation (étude des zones, contacts, phraséologie, météo).

Un début modeste, mais qui présente l'avantage d'être très accessible en terme de navigation et de prix de revient, consisterait à nous rendre à Clamecy dans la Nièvre où le club local est d'accord pour nous faciliter le déplacement à destination.

Travaux hangar :

Henri Tocquard, qui est chargé de cette mission, vient d'être informé par l'entreprise que les travaux de remplacement de la toiture débuteront le 07 avril prochain ; avant cette date, tous les appareils et autres éléments présents devront impérativement être sortis par leurs propriétaires. Des solutions d'hébergement provisoire pendant les deux semaines de travaux sont étudiées.

Vote nouveau conseiller :

Suite à la demande d'Yves Drouin pour entrer au Conseil, il a été procédé à un vote : à une courte majorité de 5 voix contre 4 cette candidature n'a pas été validée.

Les Ailes du Sourire :

Yves Runavot est adhérent de ASF (Aviation sans Frontières) qui devrait prochainement le désigner comme responsable de l'antenne de Lapalisse pour une de ses branches appelée «Les Ailes du Sourire», celle-ci permet à des personnes affectées d'un handicap moteur, sensoriel, cognitif ou social d'effectuer des vols.

Il souhaiterait être rejoint par deux autres membres pour organiser cette activité au sein de l'aéroclub.

Modification du Bureau :

Comme il l'avait précisé en succédant à Didier Galant, Loÿs Carrier ne souhaite pas occuper la fonction de Président sur une longue période ; Jean-Pierre Ray, élu à l'A.G. comme nouveau membre du Conseil et nommé Vice-Président par celui-ci, va partager les dossiers en cours avec lui et se préparer progressivement à le remplacer.